

RPI BOULOGNE - LA MERLATIÈRE

Bulletin d'informations n°2 - Année scolaire 2022/2023

EDITO

Comme annoncé dans le bulletin d'informations n°1, la réécriture du projet d'établissement du RPI est un des enjeux de cette année scolaire. Il y a quelques semaines une enquête a été envoyée aux différents membres de la communauté éducative (parents, salariées, bénévoles) afin d'entamer la réflexion. Elle visait également à évaluer les pratiques actuelles ainsi qu'à identifier les points forts et les points à améliorer du RPI. Nous vous remercions sincèrement pour votre participation active. Une communication des résultats sera effectuée dans les prochaines semaines.

RAPPEL DU PROTOCOLE SANITAIRE



Avec l'approche de la saison hivernale, nous vous rappelons que le respect des gestes barrières demeure recommandé, en particulier, le lavage régulier des mains et l'aération fréquente des locaux. En revanche, le port du masque n'est toujours pas obligatoire.

Si votre enfant est testé positif, vous devez avertir dès que possible le chef d'établissement ou l'enseignant. L'enfant devra alors être isolé pendant 7 jours.

Cette période d'isolement pourra être ramenée à 5 jours si l'enfant réalise un test antigénique négatif et qu'il ne présente aucun symptôme.

Si votre enfant est identifié «cas contact», vous devez lui faire passer un autotest 2 jours après le dernier contact avec le cas confirmé. Dans la mesure où ils ne présentent aucun symptôme, les enfants «cas contact» peuvent continuer de venir à l'école. Aucun justificatif n'est demandé. Néanmoins, nous comptons sur la responsabilisation de chacune des familles concernées afin de limiter la propagation du virus et d'éviter une contamination importante.

Par ailleurs, comme le précise le règlement intérieur du RPI, nous vous rappelons qu'un enfant doit venir à l'école en bonne santé. En cas de maladie, il ne peut être accueilli en classe et doit être gardé à la maison. Nous vous remercions de prendre les dispositions nécessaires.

PHOTOS DE CLASSES



Suite à un souci technique rencontré par la photographe, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les photos de classe. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que nous aurons plus de précisions. Pour rappel, une partie des ventes sera reversée à l'APEL, ce qui servira à financer des projets au profit des enfants.

VENTE DE CHOCOLATS DE NOËL

Pour les familles ayant passé commande, nous vous rappelons que les chocolats seront distribués par l'OGEC de La Merlatière lors de la matinée de Noël du RPI prévue le samedi 10 décembre, à l'école de Boulogne. Les chèques seront encaissés en janvier 2023.



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Après plusieurs mois en MS-GS à Boulogne, Elodie Rastel nous quitte. Nous la remercions pour son implication et lui souhaitons bon vent dans ses prochaines missions.

Nous accueillons Fanny Lambert (sur le mi-temps de Charlène) et Anaëlle Acher (en attendant le retour de Charlène) à partir du 21 novembre. Bienvenue à toutes les deux.

ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

Vendredi 18 novembre :

Spectacle « **Naturya** » au Vendéspace – 2 classes de CM1-CM2 (spectacle qui a dû finalement être annulé pour cause d'incident technique rencontré par la société de production)

Mardi 22 novembre :

1^{ère} séance Trivalis « La connaissance des déchets » – Classe de CP de Marie-Laure et Johanna

Mardi 22 novembre :

1^{ère} séance « Pour un bon usage de l'eau » (en lien avec le programme Vendée Eau) – Classe de CM1-CM2 de P. GABAUDE

Jeudi 1^{er} décembre :

1^{ère} séance sur le développement durable (en lien avec le programme WATTY) – 2 classes de MS-GS et 2 classes de CM1-CM2

Vendredi 2 décembre :

1^{ère} séance sur le développement durable (en lien avec le programme WATTY) – Classes de TPS-PS, classe de CP, classe de CE1 et classe de CE2

Lundi 5 décembre :

1^{ère} séance « Pour un bon usage de l'eau » (en lien avec le programme Vendée Eau) – Classe de CM1-CM2 de M. GABORIEAU

Mardi 6 décembre :

1^{ère} séance « L'eau dans la nature » (en lien avec le programme Vendée Eau) - Classe de CE1

Vendredi 9 décembre :

2^{ème} séance Trivalis « Fabrication de papier recyclé » - Classe de CP de Marie-Laure et Johanna

DATES A RETENIR

- **Dimanche 13 novembre 2022** : Matinée dimanche pour les enfants qui préparent leur première communion + temps d'éveil à la foi – église de la Merlatière

- **Dimanche 20 novembre 2022** : Loto au profit de l'école – salle du foyer rural de Boulogne

- **Vendredi 2 décembre 2022** : AG RPI à la salle du Foyer Rural de Boulogne

- **Samedi 3 décembre 2022** : Matinée d'inscriptions pour les futurs PS et TPS à l'école de Boulogne

- **Samedi 10 décembre 2022** : Matinée de Noël à l'école de Boulogne

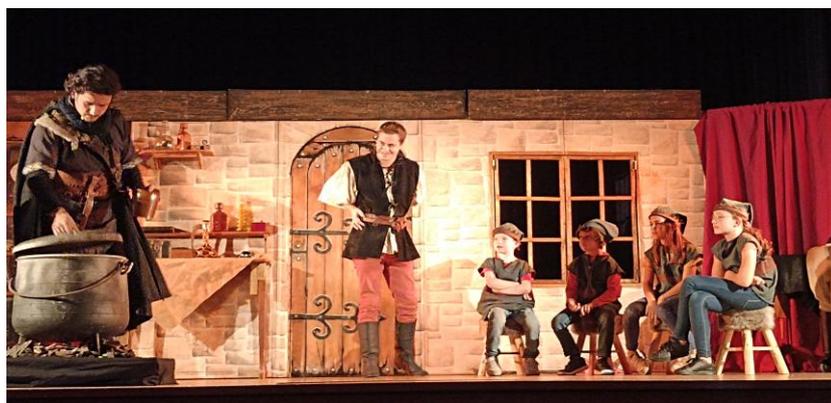


Retour en images sur quelques événements de la première période

A l'école de Boulogne



A l'école de La Merlatière



Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver les activités vécues par les enfants au cours de l'année scolaire, les documents administratifs et les informations pratiques concernant le RPI Boulogne-La Merlatière sur les sites Internet des deux écoles : www.boulogne-lestilleuls.fr et www.lamerlatiere-stethereuse.fr